RÈGLEMENT INTÉRIEUR PÉKA BLOC

ACCÈS A LA SALLE

1.Toute personne doit prendre connaissance du **règlement intérieur** et le respecter.
Péka bloc se réserve la possibilité d'interdire au contrevenant l'accès aux installations.
2.**Tout impayé** ou dette exigible à l'égard de l'établissement constitue un motif justifiant le refus d'accès à l'établissement et à ses activités.
3.**Nourriture et boissons** :
Une offre de restauration et de boissons est disponible à l'accueil.
Tout aliment et boissons extérieures n'est pas autorisé, Les gourdes et les bouteilles plastiques fermées sont autorisées à proximité des tapis.
Les activités sportives sont interdites après avoir consommé de l'alcool ou autre substance inappropriée. La consommation d'alcool ne peut se faire qu'avec la prise d'une collation.
Ne pas boire ou manger dans les espaces sportifs.
4.Les **animaux** de compagnie sont interdits.
5.Il est interdit de **fumer,** de vapoter à l'intérieur.
6.Veillez à la propreté, jetez vos déchets dans les **poubelles** mises à disposition.
7.Les utilisateurs sont responsables de toutes **dégradations** qui pourraient être causées de leur fait, Péka Bloc se réserve le droit de facturer les réparations.
8. L'entrée et sortie se fait uniquement par la **porte principale**, à côté de l'accueil, sauf autorisation du personnel.

UTILISATION DES INSTALLATIONS ET STRUCTURES

9. Il est nécessaire de compléter la **fiche d'inscription** lors de votre première séance.
10. Les **vestiaires** sont obligatoires pour se changer. Ne pas laisser d'affaires à votre part.
Des casiers à cadenas sont à votre disposition. Veillez à les utiliser. Ne pas introduire des affaires de valeur.
11. Un **échauffement** adéquat est nécessaire avant de débuter une séance.
12. Si vous êtes témoin ou victime d'une **blessure**, en informer Péka Bloc.
Indiquer aussi si la blessure a occasionné une perte de sang.
13. Le pratiquant est invité à veiller à la **sécurité**, intervenir s'il constate un comportement à risques, en s'adressant poliment à l'intéressé ou en le signalant à Péka Bloc.
14. Toute personne constatant une **anomalie** sur des éléments sportifs et de sécurité est priée de prévenir Péka Bloc.
15. En dehors des cours, stages et formations dispensés et encadrés par des moniteurs, la pratique sportive dans la salle se fait sous la responsabilité des pratiquants, de manière **autonome**, sans encadrement ni surveillance.
16.Ne touchez, ne **bousculez pas** une autre personne en pratique sportive..
17. Une **tenue appropriée** doit être utilisée ; **le torse nu**, ainsi que les pieds nus ne sont pas autorisés. Retirez vos bagues, vos grandes boucles d'oreilles et colliers, le cas échéant vos montres ; il est aussi recommandé de s'attacher les cheveux.

18. Des **chaussures** adéquates sont nécessaires.
L'espace pitchoune est utilisé avec des chaussettes ou en pantoufles.
L'espace escalade avec des chaussons.
L'espace parkour ainsi que foot indoor avec des baskets propres et sèches.
Tous chaussons appartenant à Péka bloc doivent être retirés pour aller dehors.
Ils doivent être rendus en fin de séance, rangés dans le bac prévu à cet effet.
19. Péka Bloc se réserve le droit, en fonction des besoins (stages, cours, compétitions, travaux, anniversaires), de **modifier les horaires** et/ou d'immobiliser tout ou partie de l'espace sportif.
20. L'accès aux installations est conditionné par la **fréquentation** du moment.
En cas de sur-fréquentation l'accès pourra être réservé aux abonnés et aux cours.
21. Déplacez-vous dans la salle avec **précaution**, regardez autour et au-dessus de vous afin de prévenir toute collision.
22. La magnésie en poudre est interdite. La **magnésie liquide** est à utiliser avec parcimonie pour le confort de tous et pas autorisée aux enfants de moins de 12 ans.
23. Les personnes souhaitant se **reposer** sont priées de bien vouloir quitter l'espace sportif. Ne pas s'asseoir ou s'allonger sur les tapis.
24. Pratiquez de préférence à **deux** ou plus. Une personne s'assure que l'espace reste libre.
25. Ne **pas monopoliser** les installations de la salle.
26. Aucune **diffusion sonore** audible différente de celle de la salle n'est autorisée (enceinte, haut-parleur de téléphone, etc.). Le casque ou les écouteurs restent autorisés.
27. Tout **comportement envahissant**, insistant, intrusif ou déplacé à l'égard d'un autre usager est interdit. Le refus ou le souhait de mettre fin à un échange doit être immédiatement respecté.

Pour la pratique de l'escalade

28. Ne **courez pas** dans l'espace bloc.
29. Respectez les **zones de passage**, notamment sous les dévers et autour des îlots. Restez vigilants dans vos déplacements en gardant 1,5 m de distance avec l'aplomb des blocs.
30. Restez **face au mur** le plus proche.
31. Toute réception doit être douce : **ne sautez pas** depuis le haut des blocs, désescalade en utilisant les prises prévues à cet effet ou toutes autres prises à portée de main.
En cas de saut, l'atterrissage ne se fait pas droit et tendu à la verticale. Il doit se faire de manière contrôlée et amortie.

Pour la pratique du parkour

32. Les **modules** : Ils peuvent être déplacés si cela ne dérange pas un autre pratiquant.
33. Les modules restent dans l'orientation dans laquelle vous les avez trouvés. Ne pas les faire **basculer** ou retourner. Il est interdit de les mettre les uns sur les autres.
34. Certaines **hauteurs** sont délimitées par niveau. Sont interdites d'accès à ceux n'ayant pas eu l'accord de Péka Bloc.
35. Pour éviter tout risque de chute ou personne bloquée, ne pas aider une personne à accéder à des **hauteurs** ; il est souvent plus difficile de descendre que de monter.
36. Pas de saltos ou tout saut/passement **non maîtrisé** et sans avoir agencé l'espace afin de diminuer tout risque et danger (mise en place de tapis, espace libre, déplacement des modules à risque).
37. Si vous devez **prendre de l'élan** pour effectuer un saut/mouvement, c'est à vous de vérifier la zone. Si des personnes sont susceptibles de se retrouver dans votre trajectoire de saut, assurez-vous qu'elles vous ont vu et qu'elles se soient arrêtées avant de prendre votre élan.
Si une personne indique son intention d'effectuer un saut, veillez à rester à distance.

38. Il est interdit de jouer à chat, chase tag, policier-voleur ou tout autre jeu de poursuite d… qu'à cache-cache pendant les sessions libres.
39. La pratique du **trampoline** et/ou du praticable doit se faire en chaussettes uniquement.

Pour la pratique du foot indoor

40. Les **chaussures** : Les crampons sont interdits. Seules les chaussures de football ou basket propres et adaptées à une pratique en intérieur sont autorisées.
41. Les buts et filets : Il est interdit de **s'accrocher aux buts**, de s'y suspendre, de les escalader, de tirer dessus.
42. Les **contacts physiques** : Les tacles dangereux, les charges et gestes violents susceptibles de blesser sont interdits. Le jeu doit rester respectueux et maîtrisé.
43. Le **respect des autres usagers** : Les cris intempestifs, les insultes, les provocations et tout comportement gênant ou agressif sont interdits.
44. Les tirs : Veillez à **maîtriser vos tirs** et à ne pas tirer volontairement en direction des personnes situées en dehors du terrain.
45. Le matériel : Le matériel mis à disposition doit être utilisé conformément à sa destination. Toute dégradation volontaire ou utilisation dangereuse est interdite. Le matériel abîmé sera facturé.

LES ENFANTS MINEURS

46. Dans les espaces qui leur sont dédiés, les enfants évoluent sous la responsabilité de leurs **parents** et en conformité avec les règles de sécurité rappelées ci-dessous.
47. A partir de 12 ans, une **autorisation parentale** est possible et nécessaire pour ceux pratiquants seuls sans la présence d'un adulte. S'adresser à l'accueil.
48. Les parents accompagnant leurs enfants sur les tapis sont priés de se **déchausser** ; un adulte ne peut pas accompagner plus de quatre mineurs.
49. Sauf en cas d'accompagnement par un coach, les enfants de **moins de 4 ans** ont accès uniquement à l'espace Pitchounes.
50. A partir de 5 ans, ils peuvent grimper dans l'ensemble de la salle sous la surveillance rapprochée d'un adulte.

DIVERS

51. Péka Bloc se réserve le droit de **modifier** le présent règlement à tout moment, même sans préavis.
52. Péka Bloc décline toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels dans la salle.

Merci, nous vous souhaitons un agréable moment à Peka Bloc !